

**DÉBAT PUBLIC**  
**« La mer en débat »**  
**Façade maritime Manche Est – Mer du Nord**

Compte-rendu intégral  
Jeudi 8 février 2024

---

<b>SALLE/ADRESSE :</b>	Boulogne-sur-Mer
<b>PARTICIPANTS :</b>	110 participants dans la salle
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	15h30-17h30

---

**Commission nationale du débat public (CNDP) :**

<b>M.</b>	<b>Dominique PACORY</b>	<b>CNDP</b>
<b>Mme</b>	<b>Dominique LANCRENON</b>	<b>CNDP</b>
<b>Mme</b>	<b>Carmen BOULEY DE SANTIAGO</b>	<b>CNDP</b>
<b>Mme</b>	<b>Marie-Claire EUSTACHE</b>	<b>CNDP</b>

**Intervenants :**

<b>M.</b>	<b>Nicolas GHASSIBI</b>	<b>Eclectic Experience, animateur</b>
<b>M.</b>	<b>Jean-Claude DAUVIN</b>	<b>Professeur Emerite Université de Caen, GIEC Normand</b>
<b>Mme</b>	<b>Caroline PISARZ-VAN DEN HEUVELDIRM</b>	
<b>M.</b>	<b>Gabriel ARONICA</b>	<b>DIRM</b>
<b>M.</b>	<b>Arnaud GRAVES</b>	<b>Conservatoire du Littoral</b>
<b>M.</b>	<b>Cyrille EUVERTE</b>	<b>Agence de l'eau Artois-Picardie</b>
<b>M.</b>	<b>Sylvain ROCHE</b>	<b>Économiste</b>
<b>M.</b>	<b>François PAUL</b>	<b>Docteur en géographie physique</b>

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

### *Début de réunion*

#### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci beaucoup d'avoir été patients pour les premiers arrivés. Je m'appelle Nicolas et je vais être l'un des nombreux animateurs à votre disposition pour ces ateliers thématiques sur la biodiversité et la pollution terre-mer qui s'inscrivent dans un débat public, lui-même intitulé « La mer en débat ». Ce débat public est organisé par la Commission nationale du débat public qui a, ici, deux de ses représentants qui s'appellent tous deux Dominique. Je laisse justement la parole à Dominique PACORY pour vous présenter ce qu'est un débat public et quelle est l'utilité de celui-ci en particulier.

#### **M. Dominique PACORY – CNDP**

Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes très heureux d'être aujourd'hui à Boulogne. Nous étions en Normandie, les semaines précédentes, avec toute l'équipe. Je ne les présente pas, mais vous avez à votre disposition Carmen, Marie-Claire, Anne-Marie. Toute l'équipe est présente. Vous les verrez circuler entre les tables et viendront vous aider pour cet après-midi.

Le but de cet après-midi est de recueillir votre avis sur les sujets qui sont concernés aujourd'hui, à savoir cet après-midi la biodiversité et la pollution terre-mer. On m'interroge en me demandant « Pourquoi la pollution terre-mer dans un domaine maritime ? » Cela ne vous a pas épargné, mais parfois, c'est la pollution en amont, la pollution du bassin versant, qui vient se déverser en mer. C'est aussi l'une des problématiques que nous avons aujourd'hui. Nous avons donc besoin de recueillir votre avis sur le sujet.

Cet après-midi, nous serons aidés – et je tiens à le signaler, parce que c'est très intéressant – par l'Université de l'ULCO qui nous aide et encadre sur les tables. Merci. Nous voudrions également remercier le lycée maritime de Fécamp qui participe à ce débat. C'est donc avec plaisir que nous accueillons ces jeunes qui seront avec nous toute la soirée. Je ne citerai pas les acteurs présents dans la salle, parce qu'ils sont nombreux. Je voudrais aussi remercier les services de l'État et, entre autres, le CEREMA qui participe à des ateliers de cartographie, ainsi que la DREAL sur des ateliers de photomontage. Vous aurez l'occasion d'avoir beaucoup d'ateliers et nous sommes très heureux de vous avoir.

Nous serons là ce soir pour deux tables rondes, soit une table ronde sur la pêche dont le sujet est fortement d'actualité ce soir, ainsi qu'une table ronde sur l'éolien. Nous aurons donc balayé le spectre de saisine de ce débat public, à savoir tout ce qui touche à la planification en mer et à la cartographie de futures zones propices à l'éolien en mer sur les zones 2035-2050.

#### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci beaucoup, Dominique. Le déroulé de l'atelier va être finalement assez simple. Vous allez, pendant une heure environ, échanger à chacune des tables sur les deux sujets du jour, biodiversité et pollution terre-mer, soit 30 minutes sur l'un et 30 minutes sur l'autre. Vous pourrez choisir l'ordre dans lequel vous commencez. Vous pourrez commencer par pollution terre-mer ou biodiversité, cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est de bien aborder les deux sujets. Avant cela, nous n'allons pas vous lancer directement dans le grand bain. Nous allons demander à des intervenants de vous donner quelques éléments d'informations sur ces deux sujets, où nous allons faire une brève introduction de 20 à 30 minutes. Je vais demander à Jean-Claude DAUVIN de me rejoindre et au service de l'État, Caroline PISARZ pour la Direction interrégionale de la mer. Monsieur DAUVIN, en 7 minutes, pouvez-vous nous parler des enjeux de la biodiversité ? Vous êtes professeur émérite à l'université de Caen, océanographe de formation et membre du GIEC Normand.

#### **M. Jean-Claude DAUVIN - Professeur Emerite Université de Caen, GIEC Normand**

Bonsoir à tous. Cela me fait plaisir d'être de retour à Boulogne puisque j'y ai vécu 13 ans. J'ai été 8 ans Directeur de la station marine de Wimereux et directeur de l'UMR qui s'appelait à l'époque Écosystèmes Littoraux et Côtiers. Tout d'abord, quelques points généraux de la Manche qui est une mer que l'on appelle épicontinentale, dont la profondeur maximale dans la partie nord-ouest du Cap de la Hague est de 174 mètres. Le bassin oriental dans lequel nous sommes est moins profond que le bassin occidental. La Manche est une mer à fortes marées avec des flux d'eau qui vont depuis l'entrée de la Manche, qui ont des chemins particuliers autour des gear au niveau du golfe normano-breton, le GIR de Barfleur. Nous avons un flux d'eau qui va donc depuis la Manche vers la mer du Nord. Vous verrez, tout à l'heure, une illustration qui montre que nous pouvons avoir une inversion de ce flux d'eau lorsqu'il y a des vents de nord et nord-est qui soufflent sur cette surface d'eau. La réponse des courants au sédiment

superficiel vaut que nous avons un gradient sédimentaire - depuis les zones de fort courant, il n'y a pratiquement pas de sédiment, avec des cailloutis, des roches - vers les sables qui sont dans les fonds de baie, comme au niveau de la baie de Seine ou la baie de Somme, soit des habitats qui sont très différents. Nous avons aussi ce que l'on appelle les amplitudes thermiques, c'est-à-dire les températures les plus basses par rapport aux températures les plus hautes, qui sont plus fortes dans le bassin oriental de la Manche que dans le bassin occidental, ce qui fait que nous avons des espèces qui disparaissent au fur et à mesure que l'on pénètre en Manche, des espèces sténothermes qui ne supportent pas de trop grosses variations de température, ce qui fait que la diversité marine sur les invertébrés - les coques, les vers, les moules et autres - est plus faible dans la région de Wimereux où il y a un inventaire qui a été réalisé depuis la création de la station marine de Wimereux en 1874. Nous allons d'ailleurs fêter les 150 ans de la station marine de Wimereux. Dans les différents inventaires qui ont été faits au cours du temps, nous aboutissons à 1 000 espèces d'invertébrés, 150 espèces d'algues et si l'on compare par rapport à la faune de Roscoff, à l'entrée de la Manche, le long des côtes bretonnes, nous avons 2 000 espèces d'invertébrés et 400 espèces d'algues. Ce n'est donc pas dû à un phénomène de pollution, c'est dû simplement à un phénomène de raréfaction des espèces en fonction de ce gradient climatique.

Il y a eu des recensements des espèces introduites avec deux voies principales d'introduction, les ports, les eaux de ballast et puis la conchyliculture avec l'introduction volontaire, dans les années 1970, de l'huître japonaise. L'exemple d'un petit crabe que l'on trouve sur le littoral de la Côte d'Opale, première fois à Wimereux, en 1998. C'est une espèce d'origine pacifique, mer de Chine, mer du Japon et qui a été introduite via les eaux de ballast soit directement depuis la zone indo-pacifique, soit depuis la côte Est des États-Unis où il y a eu une colonisation plus récente. Aujourd'hui, cette petite espèce qui fait 4-5 millimètres et que nous trouvons dans les milieux rocheux, occupe tout le littoral depuis le golfe normano-breton jusqu'à pratiquement la mer du Nord. C'était un exemple. Ici, c'est un couteau américain que l'on pêche sur les grèves, sur l'estran. Si nous suivons sa colonisation, c'est une espèce introduite. Elle a commencé à être introduite au niveau de la mer du Nord et elle va dans le sens inverse du courant que je vous présentais tout à l'heure. Les pêcheurs le savent bien, mais aux mois de mai et juin, nous avons souvent du vent de nord ou nord-est et nous pouvons avoir une inversion des courants. Cette fois-ci, nous n'avons plus la Manche qui se déverse dans la mer du Nord, mais la mer du Nord qui se déverse dans la Manche, d'où l'importance de l'ensemble des facteurs physiques et physicochimiques pour comprendre la diversité marine et comment elle s'organise. Depuis les années 1970, René GASSON qui était maître de conférences à l'université de Lille et Louis CABIOCH, qui était mon patron de thèse à Roscoff, ont fait la cartographie des habitats marins. Plus récemment, en 2015, nous avons même une cartographie de l'ensemble des habitats qui peuplent la zone intertidale. C'est donc tout un ensemble d'informations qui fait que nous avons une assez bonne connaissance de la distribution des espèces et de la distribution des habitats.

J'en parlais tout à l'heure, nous avons un habitat remarquable qui est la faune des Ridins, avec une faune de substrat dur qui est dans un environnement de substrat meuble, de vases, de sable, soit un milieu remarquable en termes de diversité marine et qui fait l'objet de nombreuses plongées, notamment par les clubs de plongées de Boulogne, de Calais ou d'autres. Sur le littoral de la Manche, nous avons un certain nombre de centrales nucléaires et les suivis de ces centrales, au cours du temps, font que nous avons des séries d'observations. Tel est le cas de la série Gravelines qui a été étudiée notamment par Jean-Marie VEDEVARUME et Christophe CUXAC, montre que nous avons ici des fluctuations d'abondance d'un certain nombre d'espèces et nous voyons, à partir d'un certain moment, l'apparition de cette espèce. Le message que je veux faire passer, c'est que pour avoir un état initial, il faut avoir suffisamment de données pour voir ce qui est normal, ce qui fait partie des variations naturelles - et j'en parlerai dans mes interventions ce soir - par rapport aux activités humaines. C'est le défi. Comment faire la part du naturel par rapport aux activités humaines ?

J'ai participé, avec d'autres collègues, au programme Interreg CHARM, programme européen avec nos collègues anglais de l'époque. Les CHARM 1, 2 et 3 ont permis de faire des cartographies de l'ensemble des populations non seulement d'invertébrés, mais aussi de toutes les ressources halieutiques, que ce soit les mollusques pêchés, les céphalopodes ou les poissons. Souvent, on dit que les milieux tropicaux sont des milieux relativement riches en espèces. C'est vrai, mais la Manche est quand même une zone de forte diversité avec notamment 3 000 espèces d'invertébrés, 400 espèces d'algues, 280 espèces d'oiseaux, 180 espèces de poissons, 10 mammifères, 5 tortues, 2 phoques et 2 phanérogames. C'est donc une diversité marine qui se traduit par une très grande richesse en espèces. Cette richesse en espèces a d'ailleurs été reconnue par le seul parc naturel marin qu'il y a en Manche, celui des trois estuaires picards, qui montre la richesse de cette zone de transition entre les milieux terrestres et les milieux marins que nous avons évoqués tout à l'heure en préambule et qui est une zone particulièrement riche en ce qui concerne les oiseaux.

Sur l'observation de l'évolution de la biodiversité, nous le verrons cet après-midi et nous parlerons de modèles, mais nous avons encore besoin d'observations, des observations depuis les producteurs primaires, comme le phytoplancton et les algues qui sont la base de nourriture du système océanique, vers des systèmes supérieurs, dont les poissons et les mammifères, à la fois au niveau des espèces et des habitats. Ce qui est important, c'est effectivement l'évolution de la diversité d'un certain nombre d'habitats sensibles ou des espèces reconnues dans les directives européennes, mais la biodiversité ordinaire mérite aussi que l'on s'y attache. Aussi, détecter les arrivées d'espèces nouvelles qui peuvent modifier le fonctionnement des écosystèmes, notamment la crépidule où il y en a beaucoup moins dans la partie Côte d'Opale que dans le golfe normano-breton ou la baie du Mont-Saint-Michel. Comme déjà évoqué, pour comprendre comment fonctionne notre système, il faut promouvoir les recherches pluridisciplinaires. Je vous remercie de votre attention.

#### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

C'est nous qui vous remercions, Monsieur DAUVIN. L'exercice de résumer tous ces enjeux en 7 minutes n'est pas facile. Nous vous proposons désormais une intervention à deux voix des services de l'État pour vous partager leur regard, eux aussi, sur cette question de la biodiversité. Il faut savoir que dans le cadre de ce débat public, l'État français est considéré comme le maître d'ouvrage de ce débat public.

#### **M. Gabriel ARONICA - DIRM**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Gabriel ARONICA et voici Caroline PISARZ. Nous travaillons tous les deux pour les services de l'État sur le sujet de la planification maritime. Comme vous avez pu l'entendre, notre façade Manche Est mer du Nord, est un véritable haut lieu de biodiversité et c'est en même temps le deuxième système le plus anthropisé du monde. L'État a donc constitué en 2019 une première stratégie pour le maintien ou la restauration du bon fonctionnement des écosystèmes dans la perspective d'une gestion durable des activités humaines. Il a ainsi constitué, avec l'aide du monde scientifique et des acteurs du monde maritime, une première carte des enjeux écologiques de la façade avec les connaissances qui étaient disponibles à ce moment-là. Parallèlement, l'État a également constitué, encore une fois, avec le concours de tous les acteurs, une carte des enjeux sociaux et économiques qu'il faut également prendre en compte.

#### **Mme Caroline PISARZ-VAN DEN HEUVEL - DIRM**

La combinaison de ces deux cartes d'enjeux environnementaux et socioéconomiques a permis d'identifier un certain nombre de lignes directrices en matière de cohabitation, et c'est ainsi que nous avons identifié une carte d'évocation que vous avez ici pour chaque zone de la façade. Je vous ai mis ce qui concerne la zone des caps et détroits du Pas-de-Calais. Nous considérons que, pour les enjeux socioéconomiques, nous pouvons identifier notamment la priorité aux transports maritimes commerciaux, aux activités industrielles et portuaires associées, incluant le déploiement d'un parc éolien marin et le maintien d'une filière d'activités de pêche maritime durable. En prospective, avaient été identifiées par les acteurs, en 2019, les zones potentielles de production d'aquacole marine et d'extraction de sable marin et gravier à préserver, en conciliation avec les activités de tourisme littoral et de loisirs nautiques qui sont croissants. En 2019, nous avons également identifié des enjeux environnementaux, dont deux en particulier, avec le goulet d'étranglement incontournable pour l'émigration des espèces entre la mer du nord et la Manche, qu'il s'agisse des poissons ou des oiseaux ou des mammifères marins. Nous avons également identifié les courants tourbillonnants qui ont été évoqués tout à l'heure, ainsi que la forte production zooplanctonique et les dunes de sable sous-marines qui en font un secteur privilégié pour les oiseaux et, comme l'évoquait tout à l'heure le professeur DAUVIN, pour la biodiversité.

Depuis 2019, depuis ces cartes, le contexte a considérablement évolué. Il y a eu le Brexit. Il y a eu l'accélération à la fois des pertes de biodiversité et du changement climatique. Il y a eu également la montée en puissance des enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique et puis, plus récemment, il y a eu l'installation d'AMP, d'aires marines protégées, du côté anglais. Il est donc nécessaire aujourd'hui de prendre en compte ces évolutions et leurs conséquences. La connaissance spécifique au milieu marin, même si elle reste encore un grand champ d'exploration, ce qui a été évoqué également, s'est améliorée notamment localement. Il y a eu un certain nombre d'études et de suivis qui ont permis d'améliorer la connaissance et ces avancées vont nous permettre d'affiner nos réflexions dans un certain nombre de domaines. En 2021, les services de l'État, ainsi que tous les acteurs de la façade, acteurs socioéconomiques, mais également élus, collectivités et associations, sont très conscients finalement des enjeux à la fois de biodiversité, de changement climatique et des enjeux socioéconomiques et ont travaillé en commun au sein des instances de concertation pour identifier un premier plan d'action territorial pour les aires protégées de notre façade, étant donné les enjeux considérables qui s'y trouvent. Ce plan identifie certaines aires protégées, qui sont en jaune ici, au sein desquelles certains espaces à l'intérieur portent des enjeux particuliers qui nécessitent une réduction des pressions humaines. Ce sont les petits rectangles que vous voyez. L'objectif de ce plan, une fois

les hauts lieux identifiés, est d'identifier les activités humaines qui exercent ces pressions, puis de prendre les mesures nécessaires et de définir le périmètre exact d'application et, au cas par cas, en fonction des enjeux écologiques qui s'y trouvent et des activités qui étaient existantes, de travailler en concertation avec les acteurs concernés. De cette façon-là, on pourra ensuite en assurer le contrôle et pouvoir ainsi attribuer le label de ce que l'on appelle « Zone de protection forte » à ces zones. Le principe qui est défendu par la France ici est d'identifier collectivement les besoins de protection, de concerter les mesures avec les acteurs et, ensuite, d'assurer une application dans le temps et de suivre ces résultats dans le temps. Nous avons déjà trois zones de protection forte qui ont vu le jour et nous avons 20 autres sites pour lesquels soit les travaux d'analyse sont en cours, soit les travaux restent à entreprendre.

Depuis 2021, depuis que ce plan territorial a été réalisé, l'État a assigné à la façade, comme à chacune des autres façades françaises, un objectif de zone de protection forte. Pour nous, il est de l'ordre de 1 %, soit à peu près 300 kilomètres carrés, pour vous donner un ordre d'idée, puisque notre façade fait près de 30 000 kilomètres carrés de surface. L'idée est de contribuer à l'effort national à hauteur de 1 % de la superficie de notre façade.

### **M. Gabriel ARONICA - DIRM**

Comme vous l'avez compris, depuis 2019, il est désormais venu le moment de réviser notre stratégie de façade maritime. Mieux, nous cernerons la multitude des enjeux et leurs interactions, plus juste et plus équilibrée sera la planification. C'est la raison pour laquelle l'État a demandé l'organisation de ce débat public sur les enjeux de la mer et de la planification associés pour alimenter cette mise à jour. Nous vous proposons en particulier de nous partager votre vision des choses pour trois points qui sont de contribuer à améliorer la connaissance du milieu marin, d'assurer la bonne articulation entre les enjeux environnementaux et socioéconomiques, et de protéger les zones présentant les enjeux environnementaux particuliers. Nous vous remercions pour votre attention.

### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci beaucoup. Cela fait beaucoup d'informations, beaucoup de données. Toutes ces présentations seront disponibles sur le site internet du débat public. C'est normal de ne pas tout retenir maintenant. Nous allons continuer les présentations, cette fois sur la thématique pollution terre-mer. Je vais donner la parole à Monsieur GRAVES du Conservatoire du Littoral.

### **M. Arnaud GRAVES – Conservatoire du Littoral**

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour la possibilité d'intervenir aujourd'hui dans le cadre de ce débat. Une présentation du Conservatoire du Littoral sur ce sujet. Un petit rappel sur ce qu'est le Conservatoire du Littoral, établissement public national créé en 1975 qui est sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, avec pour mission principale l'acquisition foncière qui permet la préservation du littoral. Acquisition qui devient définitive dès lors que les terrains sont classés dans le domaine public. Également, des méthodes de restauration et de mise en gestion auprès de gestionnaires qui sont essentiellement des collectivités territoriales. Les axes stratégiques d'intervention du conservatoire sont donc la biodiversité, les paysages, l'ouverture au public de manière ordonnée et le maintien des usages traditionnels, notamment l'agriculture. Dans la région Hauts-de-France, ce sont environ 90 agriculteurs qui sont en convention d'occupation sur les terrains du conservatoire. Dans notre délégation Manche Mer du Nord, qui correspond au territoire littoral et arrière littoral des Hauts-de-France, voici la carte de nos territoires d'intervention sur environ 40 sites, depuis la frontière belge jusqu'au sud du département de la Somme, mais également des sites d'intervention en zone humide intérieure, ceux-ci depuis la fin des années 2000, notamment dans le marais audomarois et en moyenne vallée de la Somme. Ce sont aujourd'hui plus de 8 500 hectares protégés sur une quarantaine de sites dont certains sont très connus, par exemple le Marquenterre ou des secteurs près des Deux Caps.

Le sujet de l'adaptation au changement climatique nous permet d'intervenir aujourd'hui sur des sujets relatifs à la pollution. Ce sujet d'adaptation au changement climatique qui est un domaine d'intervention du conservatoire depuis 2013, depuis une décision de son conseiller d'administration, est un projet pilote qui a été financé par le programme européen LIFE, notamment dans la région la baie d'Authie, qui a été notre site pilote, sur lequel le projet a permis d'étudier de la dépoldérisation en fond de baie qui permettra de rendre à la mer un certain nombre de territoires aujourd'hui poldérisés. Cela conduira donc à des changements d'habitats, mais également à des changements de qualité écologique de ces terrains. Plusieurs scénarios ont été étudiés afin d'identifier les secteurs les plus propices à cette dépoldérisation. Une analyse de développement d'indicateurs de qualité écologique a pu être réalisée. On voit, sur le diagramme du bas à droite, également des indicateurs liés à la pollution qui, grâce à ce type de projet, permet d'être réduite. Ce diagramme nous permet d'identifier les sujets sur lesquels ce type de projet permet d'améliorer la qualité du milieu, notamment par l'amélioration de la qualité de l'eau, le piégeage de sédiments et l'absorption de contaminants. La dénitrification, puisque les marrés

salants permettent d'épurer les nitrates, mais également le facteur de pics carbone qui est important puisque ce type de milieu séquestre le carbone et le stock dans le sol. Il permet donc une accréation des sédiments. Ce type de milieu est en fait le troisième, par sa capacité, à stocker le carbone. On pense souvent aux forêts et aux mangroves, mais nous avons également ce type de milieu dans nos régions qui permet de stocker du carbone.

Pour terminer, une image qui montre, de manière plus naturelle, les évolutions de ce type de milieu et notamment le rôle que jouent la slick et le schorre sur ce type de marée. Merci de votre attention.

#### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci beaucoup, Monsieur GRAVES. Je me permets de vous dire que Monsieur DAUVIN, les services de l'État et Monsieur GRAVES seront disponibles pendant les ateliers si vous avez des besoins d'informations. Si vous souhaitez les solliciter, ils pourront venir brièvement à votre table et vous répondre. Nous avons une toute dernière intervention, mais qui est en visio. Vous connaissez tout ça de l'agence de l'eau. Je vous remercie d'intervenir et de vous être rendu disponible à distance. Vous avez une dizaine de minutes sur cette question de la pollution terre-mer.

#### **M. Cyrille EUVERTE – Agence de l'eau Artois-Picardie**

Merci beaucoup. Merci à tout le monde et bonjour à tout le monde. Nous allons parler de la pollution terre-mer. À l'écran, vous allez avoir la présentation que nous vous proposons. Sur la deuxième diapositive, nous indiquons clairement ce qui nous anime durant cet atelier et ce qui anime les services de l'agence de l'eau. Au travers de cette intervention, nous allons travailler sur les 80 % de la pollution marine qui provient des terres. C'est un état de fait qui est prononcé souvent par l'ONU et que nous retrouvons dans des études sur les pollutions telluriques. Sur la troisième diapositive, nous indiquons ce que veut dire cette pollution qui vient de la terre et qui impacte le milieu marin. Sur notre bassin, sur la Côte d'Opale, dans le nord de la France, ce que l'on appelle le bassin Artois-Picardie, toutes les eaux ne vont pas directement dans la Manche. Une partie des eaux se dirige aussi vers la mer du Nord. Nous avons une grande partie des cours d'eau qui sont au nord de cette ligne noire que vous avez à l'écran et qui sont les collines de l'Artois, qui se dirigent lentement vers la Belgique et ensuite vers la mer du Nord. Je dis lentement, parce que nous sommes sur des territoires assez plats. Sur la partie ouest du bassin, nous avons un nombre de cours d'eau qui se dirigent directement vers la façade littorale de la Manche. Plus au sud, vous avez le cours d'eau de la Somme. Un peu plus au nord, vous avez l'Authie, puis la Canche, et ensuite trois petits cours d'eau que sont la Liane, le Wimereux et la Fiac, la Liane arrivant à Boulogne et que vous connaissez bien. Ces écoulements sont, pour nous, « classiques » sur le continent. Nous avons également constaté aussi des écoulements, des transferts d'eau que l'on retrouve aussi dans le milieu marin et nous avons des choses que nous devons prendre en compte, ce que l'on appelle le fleuve côtier. Je vais en parler juste après. Nous avons les eaux qui proviennent de l'Atlantique, qui arrivent dans la Manche et qui « passent » par le Pas-de-Calais. Si nous arrivons sur la diapositive suivante (4), nous voyons bien les principes d'impact des cours d'eau sur ce milieu marin qu'est la Manche. Nous voyons des flux qui arrivent de l'Atlantique qui arrive en grande partie de la Manche et nous avons les cours d'eau de la Somme, de l'Authie, de la Canche ou de La Hague qui est au nord impactent de façon assez faible l'ensemble de la Manche, mais impacte le littoral. Nous voyons cela au travers de l'azote que l'on suit et qui est un enjeu majeur sur le continent. Maîtriser l'azote, c'est une maîtrise importante et cela fait partie des enjeux de la politique de l'eau sur le bassin Artois-Picardie. Nous voyons bien au travers de cette diapositive que ce qui impacte en grande partie la Manche, c'est finalement tout ce qui sort de la Seine. Si nous nous intéressons à la façade littorale de la Côte d'Opale ou du bassin Artois-Picardie, nous devons évidemment nous intéresser aux effluents qui proviennent de nos cours d'eau que nous connaissons, soit la Somme, l'Authie, la Canche et les trois petits cours d'eau du Boulonnais.

Si nous passons à la diapositive suivante, nous parlons à l'instant, dans les autres présentations, de planification de l'espace maritime, soit la planification marine. À l'inverse, sur le continent, nous avons une planification bicontinentale portée par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Il y en a un par grand bassin versant en France. Nous avons six grands bassins versants en France. Ici, nous parlons du schéma directeur d'aménagement et de gestions des eaux, ou SDAGE, du bassin Artois-Picardie. C'est la troisième fois qu'on le mène et qui commence maintenant de 2022 à 2027. Ce SDAGE répond à cinq enjeux, soit améliorer la biodiversité aquatique sur le continent, garantir une eau potable, avoir des politiques publiques cohérentes, prévenir les inondations avec des systèmes de prévention douce, mais surtout protéger le milieu marin, qui est l'un des cinq enjeux qui est clairement exprimé dans le document des SDAGE. Ces enjeux sont orientés autour de trois éléments qui sont la santé humaine, la protection de la biodiversité au sens large du terme, aquatique ou biodiversité sèche, mais aussi notre capacité à s'adapter aux changements climatiques. Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est là pour régler tous les problèmes de l'eau sur la partie continentale, mais aussi sur la partie littorale. Sur la diapositive suivante, nous voyons bien qu'au travers

du SDAGE, nous nous sommes fixé des objectifs à l'horizon 2027, que sont l'amélioration de l'état de nos cours d'eau qui alimentent la facette littorale et donc la Manche Mer du Nord. Nous retrouvons, au travers de cette carte, le cœur de la planification environnementale, de la politique de l'eau continentale.

Vous avez, en vert, tous les cours d'eau qui devraient être en bon état à l'horizon 2027. Quand on dit en bon état, c'est un bon état écologique sur une grille de 5 notes qui vont du très bon état, en bleu, à l'état mauvais, en rouge. Nous attendons une stabilité de l'état sur quelques cours d'eau que sont l'Authie et la Canche qui sont déjà en bon état, mais nous attendons et visons une amélioration au travers d'un plan financier très important. Nous visons une amélioration de l'ensemble du bassin versant de la Somme, une amélioration de l'état des trois cours d'eau côtiers du Boulonnais que sont la Liane, le Wimereux et la Fiac à l'horizon 2027. C'est ce qui est inscrit dans le schéma directeur d'aménagement et gestion des eaux. Ce schéma directeur d'aménagement et gestion des eaux est porté par un plan financier que l'on retrouve dans la diapositive numéro 7. C'est un plan financier qui représente à peu près 2,3 milliards d'euros d'investissements sur l'ensemble du bassin Artois-Picardie. Ces 2,3 milliards d'euros sont portés à hauteur de 1 milliard par l'agence de l'eau. L'agence de l'eau est un organisme public qui récupère, au travers de la facture d'eau, des redevances qui sont réinvesties dans des projets d'intérêt public, au travers du système pollueur-payeur. On récupère de l'argent et on réinvestit ça dans des projets d'intérêts généraux. Ces projets d'intérêts généraux sont tous les projets de lutte contre les pollutions terrestres et la limitation de l'eutrophisation. Nous visons, au travers des travaux qui sont portés par l'agence de l'eau et dans le cadre d'usage sur les six années qui arrivent, jusqu'à 2027, l'amélioration de la continuité écologique, surtout pour la politique des poissons migrateurs, des poissons en Fiala. Nous avons énormément d'opérations pour la préservation des écosystèmes littoraux, comme par exemple les zones mini-littorales ou les zones mini-continetales, mais tout ce qui va avoir un effet sur le milieu continental qui aura, par la suite, un effet sur l'état des masses d'eau littorale et donc marine. Enfin, pour la dernière diapo, on travaille aussi sur tout ce qui est limitation du risque microbiologique ou bactériologique qui améliorera la qualité conchylicole ou la qualité des eaux de baignade. Nous travaillons aussi, au travers de ce plan d'action, sur le respect du fonctionnement dynamique du trait de côte en mettant en place des solutions fondées sur la nature, en limitant l'endiguement çà et là. Nous visons aussi à avoir une gestion durable des sédiments au travers, par exemple, des actions de dragage et de clapage, en travaillant en bonne intelligence sur ce sujet. Voilà donc l'organisation de la gestion de la politique de l'eau sur le bassin Artois-Picardie qui aura évidemment un effet notable sur la qualité des eaux maritimes.

### **M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci beaucoup pour cette intervention qui finalement a marché parfaitement sur le plan technique. Avant de passer aux ateliers, vous allez pouvoir débattre de tous ces sujets pendant une heure, comme vous l'avez compris. Est-ce qu'il y aurait une question parmi vous de compréhension ? J'insiste bien. Pas un point de vue ou un regard, car vous allez en débattre, mais une question sur une définition ou un terme que vous n'auriez pas compris. Sinon, nous passons tout de suite aux ateliers. Pas de main levée, pas de question de compréhension. Nous passons donc à la suite. Je vais juste, avant de vous laisser la parole, vous rappeler les conditions qui font que les échanges peuvent avoir lieu. La première sur laquelle je vais insister et je vais demander à la régie s'il vous plaît d'afficher ces règles du jeu pour que tout le monde en ait bien conscience, l'objectif n'est pas de vous mettre d'accord. J'insiste bien là-dessus. L'objectif de la Commission nationale du débat public est de faire un état des lieux des positions argumentaires de chacun et chacune et des questions que vous pourriez avoir. C'est très important de l'avoir en tête. C'est ce qui va vous permettre, au sein de vos échanges, de ne pas passer du temps à essayer de vous mettre d'accord, mais simplement à lister vos points de vue respectifs. L'autre point est qu'il n'y a pas de niveau de connaissance nécessaire. Nous vous avons fait des présentations avec beaucoup de données, mais il n'y a pas besoin d'être un expert pour participer. Partez simplement de votre point de vue, votre expérience et votre vécu. Aussi, avoir des points de vue argumentés. Merci de justifier quand vous défendez une proposition, une idée et de l'expliquer en disant pourquoi. Enfin, nous serons vigilants à une circulation équilibrée de la parole. C'est pour cette raison qu'à chacune de vos tables, il y a un facilitateur ou une facilitatrice. Merci, s'il vous plaît, de lui faciliter la tâche et de vous distribuer équitablement la parole entre vous. Vous verrez que, sur chacune de vos tables, il y a des supports papier de prise de notes. On dit souvent que les paroles s'envolent, mais que les écrits restent, et c'est bien vrai. À la fin de cet atelier, nous afficherons tout ce qui aura été noté par vos tables respectives sur des murs et, bien entendu, nous le traiterons, nous l'analyserons et nous le mettrons à disposition sur le site internet du débat. Je ne vais pas être plus long. Je vous propose que l'on passe au temps d'échange. Vous allez choisir soit de commencer par la thématique de la biodiversité, soit par la pollution terre-mer. Peu importe. Ne passez juste pas, s'il vous plaît, un quart d'heure à choisir par quel thème vous commencez. Prenez au hasard. De toute façon, vous allez passer 30 minutes sur l'un et 30 minutes sur l'autre. Nous nous retrouvons donc dans une heure pour débriefer et faire une restitution de toutes ces tables. Bons échanges à toutes et à tous.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Aussi, vous avez la tâche difficile d'avoir un rapporteur par table. Peut-être que vous pouvez en choisir un pour chacun des thèmes. Nous récupérerons ensuite, avec Nicolas, tous vos travaux.

*Restitution des ateliers et fin de réunion*

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Je vais demander à la première table qui va s'exprimer en premier. Est-ce qu'une table se sent prête ? Nous allons devoir vous désigner volontaire. Par exemple, la table numéro 6, au hasard. Carmen, veux-tu donner le micro à la table numéro 6 ?

**Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO - CNDP**

Est-ce que tout le monde peut entendre la table numéro 6 ? La table numéro 6 va restituer. Merci à toutes et à tous de les écouter avec la même attention qu'ils vous écouteront.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Pour la table numéro 6 et toutes les tables, j'écoute et je vais reformuler ce que vous me direz pour que Nicolas l'écrive sur le *paperboard* ici. C'est en quelque sorte la synthèse de la synthèse. On se laissera un temps ensuite pour que chacun puisse réagir sur cette synthèse. Vous pouvez restituer dans l'ordre que vous voulez, biodiversité ou pollution terre-mer.

**Intervenante dans la salle**

Tout d'abord, je vais parler de la pollution terre-mer avec, en premier, de grandes inquiétudes qui reviennent sur le niveau des inondations et sur les conséquences au niveau des rejets et au niveau du temps. Une grande prise de conscience aussi sur la pollution invisible provenant de l'industrie, de l'agriculture et notamment les pesticides, ainsi que les impacts des zones maritimes à ce niveau-là.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Je reformule. Vous nous dites donc inquiétude des inondations, inquiétude de la pollution qui arrive de la terre vers la mer et question sur la protection des zones maritimes, si j'ai bien compris.

**Intervenante dans la salle**

Au niveau de la biodiversité, il y a eu beaucoup de questionnements sur comment a été fait le cahier des charges des AMP et pourquoi protéger seulement une partie et non pas tout.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Ça, c'est important. Nicolas va le noter. Pourquoi ne pas tout protéger ?

**Intervenante dans la salle**

Aussi, essayer d'apporter une grande importance au couloir migratoire pour les oiseaux notamment, ou même pour le reste des espèces qui sont à protéger, puisque nous avons observé que certaines espèces avaient disparu à cause de la pollution ou des changements climatiques.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est donc une grosse inquiétude de la perte de biodiversité, et de renforcer les protections.

**Intervenante dans la salle**

Au niveau de la pollution, il y a eu beaucoup de propositions sur l'aménagement du territoire et essayer la renaturalisation.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. C'est donc introduire des zones renaturées sur terre pour régler le problème. C'est une proposition importante. Merci beaucoup. Dans le principe, on essaye de ne pas redire ce qui a déjà été dit. L'idée est d'ajouter toujours de nouveaux arguments. Deuxième table.

**Intervenante dans la salle**

En ce qui concerne la biodiversité, pour la table numéro 5, en termes de constats et d'enjeux, on avait une multiplication des usages en mer qui entraîne notamment des conflits d'usages. Il y aurait donc un impact sur la biodiversité.



**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Multiplication des usages en mer contre la biodiversité, c'est ça ? Ce sont les activités humaines qui détruisent la biodiversité ?

**Intervenante dans la salle**

Oui, effectivement. Pour les inquiétudes, à quel moment la biodiversité va atteindre un point de rupture ? Comment faire pour lutter contre ce déséquilibre écologique, cette baisse de biodiversité ?

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Où se situe le point de rupture par rapport à la biodiversité et rechercher le point de rupture pour ne pas y arriver ?

**Intervenante dans la salle**

Les questionnements et besoins d'informations, ce serait surtout quel serait l'impact sur la biodiversité à l'échelle globale en comparaison avec l'échelle locale ?

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est-à-dire que l'on commence à faire quelque chose au niveau local quand le global est fichu ? De mettre tout le temps en parallèle le global et le local ?

**Intervenante dans la salle**

Oui, c'est cela.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Mettre donc en parallèle les impacts au niveau global et au niveau local, pour qu'il y ait une conscience permanente des deux, c'est cela ?

**Intervenante dans la salle**

Oui. Enfin, au niveau des propositions qui ont été abordées, encore une fois, pour garder le côté local et global, des solutions non seulement à l'échelle du pays, de la France, pourquoi pas, mais aussi à l'échelle de l'Europe, d'agir sur les deux points en même temps.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Le premier niveau global important est donc le niveau européen qui nous concerne directement.

**Intervenante dans la salle**

Aussi, un besoin de réglementation qui soit uniforme pour tous les usagers, tous les secteurs et pourquoi pas instaurer des contrôles, un cadre qui soit identique pour tous, finalement.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Une réglementation unique pour tous ?

**Intervenante dans la salle**

Pas forcément unique, mais plutôt équitable.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Ce n'est pas pareil. C'est une équité de la réglementation, et en quoi n'est-elle pas équitable. Enfin, je suppose que derrière, vous avez dit qu'il y avait des choses qui n'étaient pas équitables.

**Intervenante dans la salle**

Oui. Si je ne dis pas de bêtises, c'était entre tous les types d'acteurs. Que l'on soit professionnels ou particuliers, d'avoir les mêmes réglementations. Cela a été abordé notamment au niveau de la pêche.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Il y a des pêcheurs qui n'ont pas les mêmes droits que les citoyens ou des entreprises qui n'ont pas les mêmes droits que des pêcheurs. C'est de cet ordre-là ? L'inéquité entre acteurs économiques et avec les citoyens. Il est important de bien qualifier l'inéquité dont on parle. Merci beaucoup. C'est pas mal et c'est bien différent de ce qu'a dit la première table. Nous continuons avec la troisième table.

**Intervenante dans la salle**

Pour la biodiversité, ce qui a souvent été relevé au niveau des constats et des enjeux, cela va être les activités humaines qui sont très impactantes au niveau de la biodiversité. Ce qui a été dit, ce sont donc les constats globaux.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

N'y a-t-il pas de particularités dans ce que vous avez débattu ?

**Intervenante dans la salle**

Dans les propositions, c'était surtout d'impliquer plus sérieusement les citoyens dans la protection de la biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Renforcer l'implication citoyenne.

**Intervenante dans la salle**

Aussi, éventuellement plus sensibiliser à l'environnement, que ce soit dans les écoles, dans l'éducation principalement. Une bonne éducation citoyenne, en tout cas, pour l'environnement, et que cela devienne un réflexe pour les personnes.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Pour renforcer cette participation citoyenne, il faut renforcer l'éducation sur l'environnement, particulièrement.

**Intervenante dans la salle**

C'est ça.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Merci beaucoup. Peut-être que quelqu'un de votre table veut rajouter quelque chose ? Non ? Sinon, nous allons passer à la table suivante. Ne vous inquiétez pas. Vous pourrez revenir. Si vous avez encore une idée, vous nous la rajouterez après. Allons-y. Table 4.

**Intervenante dans la salle**

Par rapport à la biodiversité, il a été dit qu'il y a beaucoup de migration des espèces, de nouvelles espèces qui apparaissent et un recul de la biodiversité. Les inquiétudes sont par rapport à la profession pour les pêcheurs, parce qu'il y a moins d'espèces, moins d'espaces et plus de réglementation. Aussi, par rapport aux implantations des infrastructures en mer, sur l'impact sur la biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Crainte de la diminution de la biodiversité avec l'arrivée d'espèces invasives, je comprends, ou d'espèces qui migrent, c'est ça ?

**Intervenante dans la salle**

Oui, c'est ça.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Migrations d'espèces et crainte pour la diminution de la pêche par cette situation de la biodiversité et par les infrastructures.

**Intervenante dans la salle**

Aussi, nous avons également comme inquiétude vers quel modèle nous allons nous diriger et comment va se tourner la société par rapport aux deux sujets.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Inquiétude sur comment changer la société et sur comment nous faisons la révolution tous ensemble. Il faut le noter.

**Intervenante dans la salle**

En solution, nous avons beaucoup parlé de la sensibilisation, pas forcément qu'en bord de mer, mais s'éloigner aussi au niveau des terres à l'intérieur et commencer dès le plus jeune âge.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Vous êtes d'accord avec la table d'à côté. C'est l'éducation et la formation de tous qui est nécessaire. D'autres points saillants ou nouveaux ?

**Intervenante dans la salle**

Par rapport à la pollution terre-mer, il y a aussi la question du trafic maritime qui ne gère pas aussi bien ses déchets.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est donc contrôler plus le trafic maritime sur les déchets. Table suivante.

**Intervenante dans la salle**

Concernant la pollution terre-mer, il y a un constat qui a été fait, c'est qu'il y a un manque de moyens financiers et humains pour la dépollution.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Manque de moyens financiers et humains pour la dépollution, parce qu'il y a trop de pollution aussi, c'est ça ?

**Intervenante dans la salle**

Oui.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est donc un manque de moyens financiers et humains pour dépolluer par rapport à la masse de pollution et nous n'arrivons pas à diminuer la pollution. C'est ça, le problème.

**Intervenante dans la salle**

Oui, et à la gérer aussi. L'une des propositions qui a été faite par rapport à ce thème serait de, par exemple, donner plus de pouvoir aux associations citoyennes, notamment dans le droit de vote dans les comités.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord, c'est-à-dire donner plus de poids aux associations citoyennes environnementales ou citoyennes en général ?

**Intervenante dans la salle**

Environnementales. Concernant la biodiversité, il y a déjà un peu tout ce qui a été dit, que l'on avait pris aussi, mais une proposition que je n'ai pas encore entendue est d'apprendre à consommer les espèces envahissantes, invasives.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Changer nos modes de consommation et manger les petits crabes que nous a présentés Monsieur DAUVIN, tout à l'heure.

**Intervenante dans la salle**

Par exemple, oui. Une question aussi qui serait de creuser les études sur l'évolution et l'adaptation par rapport au changement climatique.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est donc étudier les évolutions du changement climatique et comment on peut s'y adapter. Il faut donc faire de la recherche. L'ULCO est là. Vous allez nous aider. Merci. Table suivante.

**Intervenant dans la salle**

Pour le thème de la pollution terre-mer, dans les constats, nous avons commencé par dire qu'il y avait une difficulté à voir et à percevoir les conséquences des activités humaines sur l'environnement, parce que ce n'est pas instantané.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Difficulté de la prise de conscience.

**Intervenant dans la salle**

Aussi, qu'un bon état de l'eau profite à l'économie.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est important. Cela n'a pas été dit. Bravo. C'est donc un bon état de l'eau et un bon état écologique qui profite à l'économie.

**Intervenant dans la salle**

Nous avons aussi quelques inquiétudes par rapport à des défauts d'harmonisation entre les réglementations de part et d'autre du Déroit, puisque la Manche, ce n'est pas entièrement français. On la partage avec l'Angleterre aussi. On ne sait pas comment ils la gèrent.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

On ne connaît pas ce que fait la Perfide Albion sur la mer. Il faut donc harmoniser l'action entre l'Angleterre et la France.

**Intervenant dans la salle**

Nous nous inquiétons aussi des changements de rythme d'apport en eau douce à cause du dérèglement climatique, puisque les rythmes des fleuves qui s'écoulent jusque dans la mer changent, ce qui impacte la vie maritime.

**Mme Dominique LANCRENON – CNDP**

C'est donc la relation qui a été présentée par l'agence de l'eau, c'est ça ? Développer la connaissance sur les écoulements de l'eau de la terre vers la mer, c'est ça ?

**Intervenant dans la salle**

Oui, surtout.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Nous avons vu qu'il y avait des objectifs. C'est donc développer les connaissances sur le système hydrographique entre la terre et la mer, et la qualité des eaux entre la terre et la mer, ainsi que les changements.

**Intervenant dans la salle**

Dans les propositions, quelque chose d'assez évident était de trouver et préserver un équilibre entre les activités économiques et les activités environnementales, qui sont trop souvent mises en opposition.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est donc sortir de l'opposition environnement-économie.

**Intervenant dans la salle**

Maintenant, nous allons passer sur la biodiversité. Nous avons constaté un énorme manque d'informations pour le grand public. Aussi, une augmentation des populations sur le littoral qui impacte forcément la biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

La démographie augmente sur le littoral.

**Intervenant dans la salle**

Parfois, la culture est en conflit avec la conservation des espèces. L'exemple, c'était la fête du hareng qui tombe pendant la période de reproduction du hareng.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Changer les rituels ancestraux. Changer le rituel du hareng. C'est un rituel culturel. C'est lié au carnaval, entre autres. Il faut donc changer ce rituel qui ne tombe pas au bon moment pour les harengs.

**Intervenant dans la salle**

Dernière proposition, faire plus de ZPF, puisqu'elles sont profitables à la biodiversité et indirectement aux ressources exploitées.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Il faut donc faire plus de zones de protection fortes et il va falloir que vous les dessiniez sur la mer. Table suivante.

**Intervenant dans la salle**

Merci. Nous allons commencer par la pollution terre-mer avec les constats et les enjeux. Il faut noter qu'il y a un progrès qui a eu lieu, comparé à quelques années, déjà.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Il faut le noter. Pour vous, la pollution a diminué.

**Intervenant dans la salle**

La pollution n'a pas diminué, mais il y a eu un progrès au niveau de la conscience collective.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

La conscience de la pollution a augmenté, mais la pollution a augmenté aussi.

**Intervenant dans la salle**

C'est cela. Ensuite, nous pouvons aussi noter qu'il y a des problèmes de communication et d'organisation dans les différents acteurs qui jouent un rôle dans le traitement des pollutions.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Vous parlez des acteurs qui dirigent et qui décident ?

**Intervenant dans la salle**

Tous les acteurs.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

L'ensemble des acteurs ne sont pas assez coordonnés.

**Intervenant dans la salle**

Il y en aurait peut-être aussi trop, ce qui pourrait être compliqué.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Quels acteurs sont de trop pour vous ?

**Intervenant dans la salle**

Je n'ai pas le détail, mais il y en a certainement trop.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. En tout cas, il faut qu'ils se coordonnent. C'est bien votre message ?

**Intervenant dans la salle**

C'est ça. Au niveau des inquiétudes, on sait qu'il y a le recyclage, qu'il y en a de plus en plus et que cela a un coût. Qui le paye ?

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est encore un autre sujet. Je présume que vous êtes dans le recyclage des matériaux qui est vertueux, a priori et qui va dans le sens de diminuer la production de carbone, mais cela coûte cher.

**Intervenant dans la salle**

Oui, cela coûte de l'argent, donc qui paye ? Nous avons également des propositions pour la pollution terre-mer. Premièrement, le recyclage du matériel nautique usagé, par exemple. Dans les ports, il y a beaucoup de bateaux qui se dégradent parce qu'ils ne sont plus utilisés. Nous pourrions donc mettre en place un recyclage.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Vous poursuivez dans l'idée du recyclage. Même si ça coûte cher, il faut le faire, parce que ça permettra de décarboner. Il faut développer le recyclage pour la décarbonation.

**Intervenant dans la salle**

On sait aussi que les villes polluent beaucoup et, mine de rien, il y a beaucoup de déchets qui finissent dans les ports. Pourquoi ne pas essayer de récupérer ces déchets en sortie d'exutoires ?

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Oui. Je pense que c'est ce que font les villes, en général, non ?

**Intervenant dans la salle**

Visiblement, il y a des lacunes.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Aller chercher la pollution au niveau des exutoires des villes.

**Intervenant dans la salle**

La pollution de certaines grandes villes, même si elles ne sont pas liées à la mer, se suit dans les cours d'eau et finit dans les ports.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est clair. Nous sommes d'accord. Il faut continuer la dépollution. Très bien. Ensuite ?

**Intervenant dans la salle**

Ce serait bien aussi d'éduquer sans culpabiliser les gens pour que ce soit plus efficace.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. Nous allons dans le sens de ce qui a été dit sur l'éducation. Est-ce que c'est bon ?

**Intervenant dans la salle**

Nous allons maintenant passer à la biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Très bien. Des éléments supplémentaires par rapport à ce qui a été déjà dit ?

**Intervenant dans la salle**

Le premier constat est que, mine de rien, elle semble se porter plutôt correctement compte tenu de ce qui nous a été présenté. Cela a l'air. Nous pouvons tout de même noter qu'il y a une nocivité de la pêche intensive sur cette biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

D'accord. C'est donc une inquiétude sur la pêche intensive.

**Intervenant dans la salle**

Et industrielle. Au niveau des inquiétudes de la biodiversité, nous pouvons nous demander où en sont les différentes espèces invasives.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Développer la connaissance sur les espèces invasives.

**Intervenant dans la salle**

Nous savons qu'il y a aussi des impacts des microplastiques dans la chaîne alimentaire. Cela reste une inquiétude aussi.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Inquiétude de la présence des plastiques.

**Intervenant dans la salle**

Il y a aussi l'impact du recul du trait de côte sur la biodiversité littorale.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Évolution du trait de côte et risque sur la biodiversité littorale.

**Intervenant dans la salle**

Concernant les propositions que nous pourrions apporter, nous pourrions créer des fonds pour la biodiversité.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Oui. Créer des fonds alimentés par nos impôts ?

**Intervenant dans la salle**

Je ne sais pas. Comme le certificat carbone. Aussi, multiplier les débats dans des lieux différents pour toucher un public large.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Nous y sommes aujourd'hui. Merci.

**Intervenant dans la salle**

Aussi, pour toucher des gens qui ne sont pas au courant de ces faits parce qu'ici, nous sommes tous un peu au courant.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Développer le débat partout. Merci. Table suivante.

**Intervenante dans la salle**

Il y a beaucoup de choses qui ont été déjà dites. Nous allons commencer avec la biodiversité. Je pense que cela a déjà été dit, mais l'activité de pêche dépend des milieux.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Oui. La table, ici, nous avait dit que la pêche souffrait de la perte de biodiversité.

**Intervenante dans la salle**

C'est ça. Aussi, il y a un enjeu de planification à l'échelle globale. Par exemple, entre les Anglais et les Français. Cela a également été dit.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

Oui, un enjeu de planification à l'échelle internationale.

**Intervenante dans la salle**

Aussi, cohabitation durable entre le développement durable et l'économie. Je pense que tout a été dit sur la biodiversité. Pour les inquiétudes, idem, la différente place que prennent, à l'échelle globale, la France et l'Angleterre sur les différents enjeux, mais cela a également déjà été dit.

**Mme Dominique LANCRENON - CNDP**

C'est normal. Vous êtes la huitième table et il y a forcément déjà eu beaucoup d'éléments qui ont été dits. Est-ce que, parmi vous, il y a quelqu'un qui a un regret et qui trouve que tout n'a pas été écrit par Nicolas ? Vous pourrez tout retrouver ici. Nous allons aussi récupérer aussi tout ce que vous avez écrit sur chacune des tables. Y a-t-il quelque chose à ajouter ? Je sens que les débats ont repris table par table.

**M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Les débats qui vont se poursuivre ce soir au cours des tables rondes et qui nous attendent sont sur la pêche, la conchyliculture, l'éolien en mer et les énergies marines renouvelables. Pour celles et ceux qui restent ce soir, merci. Pour les autres, merci aussi d'être venus et de nous avoir accordé du temps. Le débat continue sur la plateforme participative. Dominique, veux-tu rajouter un mot ?

**M. Dominique PACORY - CNDP**

Vous avez un petit rafraîchissement juste derrière où la discussion peut continuer. Nous allons avoir un peu de musique qui va nous être produite par un groupe local que nous encourageons à commencer. Je vais vous demander de libérer les tables pour que nous puissions réorganiser la table pour ce soir.

**M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, animateur**

Merci et bravo aux facilitateurs et facilitatrices et aux équipes techniques qui ont installé la salle. Merci à eux.